

REVEL

Environnement. Alors que le préfet maintient les mesures restrictives de l'utilisation de l'eau en Haute-Garonne...

Pas de restrictions pour les eaux de la Montagne Noire

Le président du syndicat mixte du SCOT Lauragais, Georges Méric et le sénateur-maire de Revel, Alain Châtillon, l'évoquaient, la semaine dernière, lors de la présentation du plan de développement de la Communauté de communes Lauragais-Revel-Sorézois, au sein du Schéma de cohérence territoriale : « l'eau sera un enjeu majeur pour les années à venir ! » Cet « or blanc » qui aujourd'hui divise le département de la Haute-Garonne en deux : d'un côté, les usagers alimentés par la Garonne, soumis aux restrictions d'utilisation de l'eau potable et d'irrigation ; et ceux alimentés par les eaux de la Montagne Noire pour lesquelles l'Institut confirme que les réserves sont suffisantes pour attendre les prochaines pluies et par conséquent, ne nécessitent aucune restriction d'utilisations. « Avec les barrages des Cammazes et de la Galaube, soit près des deux tiers de la capacité totale des réserves, nous disposons de ressources convenables pour satisfaire l'ensemble des usagers », explique-t-on à l'Institution interdépartementale de l'aménagement hydraulique de la Montagne Noire (qui vient de changer de nom pour devenir l'Institution des Eaux de la Montagne Noire). « Ce



Actuellement, l'Institution des eaux de la Montagne Noire poursuit ses travaux à l'usine de Picotalen pour augmenter sa capacité de production d'eau potable. Photo IEMN.

constat favorable résulte d'un engagement fort de notre Institution pour augmenter sa capacité de production grâce à de lourds investissements», ajoute son président, Gilbert Hébrard. En effet, le projet « Objectif 2012 » prévoit le renforcement et l'amélioration du système de production de l'usine de Picotalen 1 de 900 m³/h

à 1100 m³/h. Les travaux débutés en 2008 se termineront à la fin de cette année.

Parallèlement, l'Institution s'engage dans la construction d'une troisième usine d'une capacité de production de 800 m³/h. Le marché public a récemment été attribué. Après les phases d'autorisation, le chantier devrait

s'étendre jusqu'en février 2011. « À travers ses investissements, nous nous inscrivons dans une politique de gestion solidaire de la ressource en eau. Cependant, il ne faut pas occulter que l'eau n'est pas une denrée inépuisable. Il convient à chacun de limiter toute consommation inutile ».

Emile Gaubert